

Après Réunion du 16 octobre

De : M.Franchet

A : M. le Maire et son 1^{er} adjoint M.Miralles, responsable de la commission de sécurité routière.
Pour faire suite à cette réunion, et après avoir écouté tous les intervenants extérieurs, je vous transmets, comme demandé par le responsable de la DDE aux membres de la commission, mes observations, priorités et interrogations par écrit :

Les objectifs prioritaires : ralentir la vitesse de circulation et protéger les piétons, particulièrement les enfants là où cela doit être fait c'est à dire à l'école, aux ramassages scolaire, aux lieux de circulation des enfants.

Par hameaux :

-Beaugrenier :

urgent1-----→-limiter la vitesse à 40km/h

urgent1-----→-créer un passage piéton éclairé dans les champs et déplacer l'abris bus ?

urgent1-----→-d'autres enfants viennent-ils d'autres rues que la rue de la Grange aux nonains, si oui, prévoir des passages piétons surélevés là où c'est nécessaire.

Urgent3-----→-feux prévu au carrefour ? coût d'achat et d'entretien ? prévoir une autre Solution ?

-le Bourg :

urgent1-----→ -limiter la vitesse à 40km/h

urgent1-----→ -protéger la zone de l'école, sortie de l'école,(stationnement du car et des voitures aux heures de pointe, simuler le sens interdit à ces mêmes heures, solutionner le problème de manœuvre et du risque qu'il fait courir aux enfants).

Urgent1-----→-protéger la zone de passage des enfants Clé des champs et du rond point rue Enfer, grand rue, rue de l'Industrie, rue du pasteur Lorriaux.(passage piétons surélevé).et :

Urgent1-----→-régler le problème du déport à gauche dans le sens de la descente dû à une vitesse excessive et de l'absence de visibilité dû au virage : tout petit rond point, marquage au sol du centre, marquage au sol d'un stop pour ralentir la vitesse avant la descente, au niveau du garage du n° 16 (coût 0).

Urgent2-----→- fixer des contraintes de limitation de vitesse dans la Grand rue : dos d'âne ou chicanes sur toute la traversée.

pas d'urgence -pointe de la vierge : au lieu de l'arrondir, préférer l'utilisation du terrain de M.Cherron (où se trouve un abri-bus) comme plate-forme de manœuvre des cars, comme signalé par les pompiers.

-Valécourt :

urgent1-----→ -limiter la vitesse à 40km/h

pas d'urgence -toute la gestion technique de l'écoulement de l'eau et des ralentisseurs est à revoir sur le plan technique et très certainement à distinguer au vu de sa complexité.(dixit DDE).

-le Vouast :

urgent1-----→- limiter la vitesse à 40km/h

Urgent2-----→-ralentisseur cassis autorisé ? mais non conseillé sur passage de cars ?

conclusion :

Au vu de l'ampleur du travail, de la technicité du projet et de son coût, il serait judicieux de demander l'assistance d'un conseiller DDE, pour simplifier les solutions tout en répondant à la problématique, et en allégeant le travail de M.Miralles qui m'est apparu par trop isolé dans ce domaine au sein de cette commission d'élus.

Intervention DDE qui facilitera certainement par la suite l'acceptabilité du projet par la région et le financement qui va avec